

Synthèse des frais relatifs à l'année scolaire 2023-2024

DOA – 1^{er} degré

Instituts Notre-Dame & Saint-Laurent

Conformément aux prescrits de l'article 100 du décret « mission » du 24 juillet 1997, vous trouverez ci-après, l'estimation annuelle des frais qui vous seront demandés au cours de l'année scolaire de votre enfant. Ces frais seront repris dans les décomptes périodiques que vous recevrez trois fois durant l'année scolaire, et qui seront à régler exclusivement par mode bancaire.

Frais scolaires obligatoires

Forfait activités culturelles et sportives

Le théâtre (en français, en anglais, ...) s'invite de temps à autre à l'école ainsi que les jeunesses musicales ou d'autres intervenants pour des conférences, des journées de réflexion, ... Un cross et une journée sportives sont également organisées durant l'année. Un forfait sera repris sur un des trois décomptes périodiques.

Reprobel-Droits d'auteurs

Reprobel est la société belge de gestion qui perçoit et distribue les rémunérations pour la photographie et le prêt public. Le législateur a instauré un prélèvement sur les appareils de reprographie et sur les copies.

Photocopies

Un montant couvrant le prix des photocopies est demandé (contrôles et interrogations, feuillets ou livrets d'informations, programme des cours, gestion des livres neufs et d'occasion, présentation d'activités et les dossiers éventuels). Le Décret prévoit un montant de 75€/an maximum. Le calcul est basé sur la consommation de photocopies de l'année précédente.

Excursions

Dans le cadre des cours, différentes sorties sont organisées pendant l'année (Tongres, Journée d'accueil à Banneux, Trêves, ...). Elles vous seront facturées en fonction de la participation de votre enfant.

Frais proposés par l'école – achats groupés

Achats groupés

Le référentiel de français – GOC – est fourni par l'école.

Prêts de livres

Les manuels TRACES 1 & 2 (référentiel de documents) sont loués. Une participation aux frais d'achat de ces livres sera reprise sur un des décomptes périodiques. Les élèves ne peuvent écrire dans ces manuels. Ces derniers devront être rapportés en fin d'année dans un bon état.

Voyages scolaires

Pendant l'année, différents voyages (AC Sciences, AC Latin ...) s'inscrivant dans le cadre du projet d'établissement sont proposés durant les heures de cours. Ceux-ci ont pour but de dynamiser l'enseignement en stimulant la curiosité des jeunes et à favoriser chez ceux-ci la faculté de s'adapter au changement.

Frais	1 & 2 Diff	1 ^{re} commune	2 ^e commune	2 ^e S
Frais obligatoires				
Activités culturelles et sportives	15€	15€	15€	15€
Excursions	30€	30€	30€	30€
Piscine	/	2€	/	/
Photocopies & Reprobél	70€	70€	70€	70€
Location des livres	/	6.50€	6.50€	/
Achat groupé : Référentiel de français	/	9€	/	/
Estimation des frais obligatoires	115€	132.50€	121.50€	115€
Frais facultatifs				
Voyages	/	/	180€	/
Location d'un casier en 2 ^e + Caution	/	/	43€	43€
Estimation des frais facultatifs	/	/	223€	43€